

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor

Commune de JUGON-LES-LACS
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
Saint-Brieuc

Séance du 23 JANVIER 2025

L'an, deux mille vingt-cinq, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le dix-sept janvier, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART (arrivée à 20h), M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR, Mme Gwendoline FELIN (partie à 21h40).

POUVOIRS : Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

M. Patrick MENARD a donné pouvoir à M. Eric MOISAN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Jean-Charles ORVEILLON

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 18 ; qui ont pris part à la délibération : 19

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

- TRAVAUX :

- 2025-14 - DIVERS DEVIS

Les devis suivants sont présentés :

- Devis pour la fourniture d'engrais des 3 terrains de foot : Veralia pour un montant total de 3 569.40 € TTC
- Devis pour le terreau fleurissement à Cultivert pour un montant total de 413.49 € TTC.
- Devis de Armor Flor pour les fleurs annuelles 2025 : 5 839.28 € TTC
- Devis pour l'élagage des arbres dans la vallée de Boutard SARL Alti'cîmes Elagage : 3 348 € TTC
- Devis pour le diagnostic Amiante (Pont du Bout de la Ville) du cabinet Paturel : 755 € HT
- Devis pour la mission SPS pour l'extension et réhabilitation de la médiathèque : EURL L.R.C : 2 795 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux devis proposés ci-dessus.

Le secrétaire de séance, M. Jean-Charles ORVEILLON

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

